



C'est quoi le droit des sociétés ?

Par 31marie12

Bonjour,

Etudiant actuellement le [[url=https://partiels-droit.com/droit-des-societes/](https://partiels-droit.com/droit-des-societes/)]droit des societes[/url] et plus particulièrement les sociétés anonymes, je me pose quelques quelques auxquelles je trouve réponse nulle part.

Concernant les assemblées générales ordinaires d'une SA, un actionnaire minoritaire qui n'a pas reçu de convocation à l'AG peut il tout de même y assister ?

Merci d'avance :)

Par ESP

Bonjour

Vous m'étonnez, c'est que vous n'avez pas utilisé les bons mots clés, car on doit trouver très facilement.

Le minoritaire peut mettre ses titres au nominatif pour être convoqué ou surveiller les dates des AG et se présenter avec une attestation de propriété délivrée par sa banque.